



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### LA MRC DE CHARLEVOIX ACCORDE 1 006 \$ AFIN D'AMÉLIORER L'ACTIVITÉ FLUVIALE

**Baie-Saint-Paul, le 13 juillet 2022** – Le Conseil de la MRC est fier d'octroyer 1 006 \$ au Comité ZIP Saguenay-Charlevoix avec son Fonds de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

#### **Comité ZIP Saguenay-Charlevoix - Panneaux de la Route Bleue de Saint-Joseph-de-la-Rive**

Le projet de la Route bleue est une offre d'écotourisme, coordonnée par Canot Kayak Québec, proposant des parcours de kayak de mer sur le fleuve. Afin d'identifier la première boucle du parcours de la Route bleue de la MRC de Charlevoix, le présent projet permettra de mettre en place un affichage afin de fournir les informations nécessaires aux kayakistes. Cette aide permettra à l'équipe du Comité ZIP et de Canot kayak Québec de produire, imprimer et d'installer le tout prochainement.

Par l'ajout d'une cartographie éducative sur place et interactive en ligne, les plaisanciers pourront alors bénéficier de parcours de qualité, sécuritaires, responsables, uniformisés et près de pôles d'attrait touristiques déjà existants. Les utilisateurs auront ainsi accès à une panoplie d'outils pour bien planifier leur sortie en kayak et pour se préparer adéquatement. La MRC de Charlevoix octroie une somme de 1 006 \$ en contribution non remboursable avec son Fonds de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent au Comité ZIP Saguenay-Charlevoix.

#### **Fonds de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent**

*Créé par la MRC de Charlevoix, qui a affecté une somme de son Fonds régions et ruralité (FRR) à ce projet, le fonds a pour objectif de supporter le développement de projets situés dans le secteur de la zone fluviale de la MRC de Charlevoix favorisant la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et des municipalités riveraines en finançant la réalisation d'études de faisabilité, l'acquisition d'infrastructures ou d'équipements (excluant le matériel roulant), les améliorations locatives ou la construction de bâtiments. L'enveloppe disponible pour supporter de telles initiatives du milieu est de 25 000 \$ annuellement.*

-30-

#### Sources :

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6902  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)